

NOM : Prénom : N° d'anonymat :

Page 1 sur 11

N° d'anonymat :

EXAMEN ÉCRIT JEUNES ARBITRES - Session 2-2021 TRONC COMMUN

Mademoiselle, Monsieur

Cette épreuve concrétise les compétences relatives aux modules "Tronc Commun" acquises au cours de votre formation Jeune Arbitre

Félicitations et bon travail.
La C.N.A.

L'épreuve qui suit est un questionnaire à **choix multiples**.

"**Réponses à choix multiples**" : vous êtes invités à répondre par une proposition aux différentes questions posées en cochant la case correspondant à la bonne réponse

Il ne peut y avoir qu'une bonne réponse.

Vous avez à répondre à 50 questions concernant les Règlements Généraux

Il est vivement conseillé d'éviter les ratures dans les réponses.

Utiliser obligatoirement un stylo de couleur noire

Vos NOM et PRÉNOM doivent être portés sur toutes les feuilles réponse, **au recto et au verso**, les liasses devant être dissociées pour numérisation.

N'ÉCRIVEZ PAS DANS LES 4CM SUPÉRIEURS DE VOS FEUILLES PERSONNELLES D'AUTRES ÉLÉMENTS QUE VOS NOM, PRÉNOM

Les épreuves devant être "anonymes", il ne pourra être toléré de signes distinctifs apposés par le candidat arbitre sur l'une quelconque d'entre-elles.

Le temps alloué pour répondre aux 50 questions est d'une heure : 1h00mn

IMPORTANT

Chacune des 50 questions vaut 1 point soit un total de 50 points

Pour être admis, le candidat devra obtenir un minimum de 35 points, correspondant à 14/20



NOM : Prénom : N° d'anonymat :

Page 2 sur 11

N° d'anonymat :

1 - Pour pouvoir entrer en formation un arbitre doit :

- Avoir une licence compétiteur
- Avoir au moins 24 mois consécutifs de licence**
- Avoir moins de 65 ans

2- Pour pouvoir organiser une compétition sélective ou qualificative aux championnats de France, un club doit au moins avoir :

- Un arbitre jeune ayant prêté serment**
- Un arbitre jeune et un arbitre adulte ayant prêté serment
- Un arbitre adulte en retrait

3- Pour rester actif un arbitre doit, entre autres :

- Effectuer 1 arbitrage dans l'année sportive précédente
- Avoir suivi une formation continue dans les 14 mois suivant la dernière formation**
- Avoir une licence compétiteur

4- Quel équipement ne fait pas partie d'un équipement type de l'arbitre lors d'une compétition ?

- Un chronomètre
- Cartons jaune et rouge
- Un peson pour mesurer la puissance des arcs à poulies**

5- Un mandat (invitation) doit comporter entre autres choses :

- Le nom de l'arbitre responsable
- L'heure de l'entraînement**
- L'heure de proclamation des résultats



NOM : Prénom : N° d'anonymat :

Page 3 sur 11

N° d'anonymat :

6- Lorsqu'il se réunit un jury d'appel doit être composé de :

- 5 membres
- 4 membres
- 3 membres

7- Laquelle de ces affirmations est correcte :

- La catégorie Minime concerne les 13, 14, 15 ans
- La catégorie Cadet concerne les 14, 15, 16 ans
- La catégorie junior concerne les 18, 19, 20 ans

8- Lors d'un championnat régional en salle, le jury d'appel est nommé par :

- L'arbitre responsable de la compétition
- Le président du Comité Régional
- Le président du club où a lieu la compétition

9- Lorsqu'un archer participe à plusieurs départs lors d'un même concours :

- Tous ses scores seront pris en compte pour le classement du concours et le classement national
- Seul son premier score sera pris en compte pour le classement du concours et tous ses scores seront pris en compte pour le classement national
- Tous ses scores seront pris en compte pour le classement du concours et seul son premier score sera pris en compte pour le classement national

10- Un cadet en dernière année de sa catégorie d'âge qui désire se surclasser en junior ponctuellement lors d'une compétition dominicale en extérieur :

- Peut le faire sans aucune formalité
- Peut le faire avec un certificat médical de simple surclassement établi par un médecin agréé FFTA
- Peut le faire avec un certificat médical de simple surclassement établi par le médecin de son choix



11- Qui est habilité à signer les qualifications et à récolter les demandes de distinctions internationales ?

- Tous les arbitres de la compétition
- Uniquement l'arbitre responsable de la compétition**
- L'organisateur de la compétition

12- A qui, l'arbitre responsable d'une compétition doit-il envoyer le rapport d'arbitrage ?

- Au PCRA**
- A la CNA
- A la FFTA

13- Lors d'un transfert d'un licencié vers un autre club après le 30 novembre, l'archer peut :

- tirer en individuel pour son nouveau club**
- tirer en individuel et en équipe pour son nouveau club
- tirer en individuel pour son ancien club

14- Quel est le nom des écussons pour le tir Nature :

- Marcassins et Écureuils
- Marcassins et Sangliers**
- Brocard et Lynx

15- Un arbitre fédéral peut être responsable de :

- Un Championnat d'Europe
- Un Championnat de France
- Un Championnat régional**



16- Un poussin de 9 ans tire en compétition en salle :

- Sur un blason de 60 cm à 15 m de distance et à 1 m du sol
- Sur un blason de 80 cm à 15 m de distance et à 1,10 m du sol
- Sur un blason de 80 cm à 18 m de distance et à 1,10 m du sol

17- En cas de mention « certificat médical NON » sur la licence :

- L'archer peut participer à des compétitions avec sa simple licence
- L'archer peut participer à des compétitions en présentant un certificat médical valide pour la saison en cours
- Ne peut pas participer à des concours salle.

18- Un archer participe à une même compétition avec deux arcs différents, un classique et un Arc à poulies :

- Sur un même départ, l'archer peut utiliser ses deux arcs (une volée en classique, une volée en arc à poulies)
- Sur un même départ, l'archer peut utiliser ses deux arcs (une série avec un arc, la seconde série avec le deuxième arc)
- Sur un départ, l'archer utilise un arc et sur un autre départ, il utilise l'autre arc

19- Un Sénior 3, surclassé ponctuellement en Sénior 2, participe à une compétition en TAE à 70m :

- Son score à 70 m n'est pas pris en compte
- Son score à 70 m est pris en compte uniquement en Sénior 2
- Son score à 70 m est pris en compte en Sénior 2 pour la compétition et en Sénior 3 pour le classement national

20- Pour sa première licence, un futur licencié doit consulter :

- Un médecin agréé par la FFTA
- Tout docteur en médecine
- Un médecin du sport



21 - Concernant les obligations en termes de suivi médical des arbitres :

- Un certificat d'aptitude ophtalmologique est obligatoire
- Un certificat médical d'aptitude mentionnant l'aptitude aux disciplines de parcours est obligatoire pour arbitrer en tir campagne, nature ou 3D
- Seul un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive est nécessaire pour arbitrer en tir campagne, nature ou 3D

22 - Pour les poussins, la délivrance d'une licence est conditionnée à la présentation d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du tir à l'arc :

- Délivrée par n'importe quel médecin
- Délivrée par un médecin reconnu par la FFTA (médecin du comité Régional)
- N'est pas nécessaire compte tenu du jeune âge, il n'y a pas de risque à pratiquer un sport comme le tir à l'arc

23 - Parmi les choix suivants, quel est le sur classement qui n'est pas autorisé :

- De S2 vers S1
- De junior vers S1
- De minime vers junior

24 - Concernant la lutte contre le dopage :

- Aucun médicament n'est considéré comme dopant dans la pratique du tir à l'arc
- Les contrôles peuvent concerner la recherche de produits dopants uniquement (médicaments)
- Les contrôles peuvent concerner la recherche de produits dopants et d'alcool

25 - La vente de bière à la buvette d'une compétition :

- Est interdite
- Est autorisée sauf pour les mineurs
- Est autorisée mais ne peut pas être réalisée envers les archers en compétition



26 - Pour les archers en situation de handicap la carte de classification est :

- Obligatoire
- Obligatoire uniquement pour les archers en fauteuil
- Vivement recommandée, mais l'archer peut choisir de ne pas se faire classifier.**

27 - Pour un handicap locomoteur, la carte de classification est délivrée :

- Par un classificateur reconnu par la Fédération Française Handisport (FFH)**
- Par le médecin fédéral de la FFTA
- Par un kinésithérapeute ayant suivi un cursus spécifique de formation

28 - Un archer S1 en situation de handicap n'ayant pas la capacité de tirer un TAE arc classique à 70m et souhaitant réaliser sa compétition à 50m :

- Cette situation est possible et compte tenu de son handicap il sera classé normalement sur Résult'Arc au classement national S1 arc classique
- Cette situation est possible mais il ne pourra pas être classé sur Résult'arc**
- Cette situation n'est pas possible

29 - En tir sur cible par équipe, un archer en situation de handicap et disposant d'une carte de classification :

- Peut rester sur la ligne de tir durant le match**
- Doit comme tout archer respecter les règles et revenir derrière la ligne des 1m
- Ne peut pas participer au tir par équipe

30 - Un archer en situation de handicap est autorisé à bénéficier :

- D'un assistant pour lui mettre les flèches sur l'arc quel que soit son handicap
- D'un assistant pour monter aux cibles à sa place**
- Il n'est pas autorisé d'avoir d'un assistant



31 - En Tir en Salle, un archer peut sans risque, poser sa feuille de marque :

- contre le pied de la cible.
- à au moins 2 mètres devant la cible.
- sur le chevalet à côté de son blason.

32 - En Tir en Salle, une porte de sécurité se trouve près de la ligne des cibles :

- vous devez vous assurer qu'elle est bien fermée et qu'elle ne peut pas être ouverte depuis l'extérieur de la salle.
- vous devez demander à ce qu'elle soit fermée à clé ou condamnée d'une manière quelconque.
- vous la laissez ouverte, car cela permet d'aérer la salle et de voir plus facilement si quelqu'un cherche à entrer.

33 - En Tir en campagne, le terrain d'entraînement :

- peut être ouvert avant la compétition en laissant les archers gérer le tir seuls.
- doit être ouvert avant la compétition sous la surveillance d'un arbitre.
- doit être ouvert pendant toute la compétition sous la responsabilité de l'organisateur.

34 - Lors d'un Run Archery court, qui se déroule sur une piste de 400m. Si le stand de tir se situe sur la pelouse centrale, près d'une des lignes droites :

- il est nécessaire d'installer des filets ou tout autre moyen efficace pour arrêter les flèches qui manqueraient les cibles.
- Comme il y a au moins 40m derrière la ligne des cibles et que celles-ci sont basses, il n'est pas nécessaire d'installer un dispositif d'arrêt des flèches derrière les cibles.
- il n'est pas nécessaire d'installer de système d'arrêt des flèches derrière les cibles, car personne ne court pendant la phase de tir.

35 - Lors d'une épreuve de qualification en Tir à l'Arc Extérieur (TAE), pour chaque cible :

- Une seule feuille de marque est nécessaire.
- Deux feuilles de marque électroniques peuvent être utilisées.
- Deux feuilles de marque, une papier et une électronique peuvent être utilisées.



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 9 sur 11

N° d'anonymat :

36 - Sur une feuille de marque en TAE, afin de gérer les égalités, doivent apparaître les nombres :

- de 10 et de 9
- total de 10 (10 + X) et de X
- de 10 (sans inclure les X) et de X

37 - Sur une feuille de marque en Tir en Campagne, afin de gérer les égalités, doivent apparaître les nombres :

- de 5 et de 6
- de 10 et de 11
- de 9 et de 10

38 - De combien de temps dispose une équipe mixte pour tirer une volée en TAE, dans un match en tir simultané ? :

- 160 secondes
- 120 secondes
- 80 secondes

39 - De combien de temps dispose une équipe pour tirer une volée en TAE, dans un match en tir alterné ? :

- 240 secondes
- 120 secondes
- 80 secondes

40 - De combien de temps dispose un archer pour tirer une flèche en TAE, dans un match individuel en tir alterné ? :

- 60 secondes
- 40 secondes
- 20 secondes



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 10 sur 11

N° d'anonymat :

41 - De combien de temps dispose un archer pour tirer une flèche en Tir Beursault ? :

- 40 secondes
- 60 secondes
- 80 secondes

42 - De combien de temps dispose un archer Senior 1 Arc Droit pour tirer une flèche en Tir Nature ? :

- 45 secondes
- 40 secondes
- 30 secondes

43 - De combien de temps dispose un archer pour tirer une volée en Tir en Campagne ? :

- 4 mn
- 3 mn
- 2 mn

44 - À quel moment un arbitre doit-il déclencher le chronomètre dans une compétition individuelle de Tir 3D ? :

- quand l'archer quitte le pas d'attente.
- quand l'archer arrive à son pas de tir.
- quand l'archer sort sa flèche du carquois.

45 - Combien de flèches un archer tire-t-il par volée pendant un match individuel en tir simultané en TAE ? :

- 6
- 3
- 1



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 11 sur 11

N° d'anonymat :

46 - Lors d'une compétition sélective de Tir en Salle, le classement de la compétition est établi après le tir de :

- 120 flèches
- 72 flèches
- 60 flèches

47 - Combien de flèches un archer tire-t-il par volée en Tir Beursault ? :

- 1
- 2
- 3

48 - Quelle est la valeur de score la plus élevée que peut atteindre une flèche en Tir en Campagne ? :

- 11
- 10
- 6

49 - Quelle est la valeur maximale d'une volée en Tir Nature ?

- 35 points
- 22 points
- 18 points

50 - Quelle est la valeur de score la plus élevée que peut atteindre une flèche en Tir 3D ? :

- 11
- 10
- 6

